

# La concertation avec les Rennais(es) a-t-elle été bâclée ?

À l'origine, douze projets étaient en compétition dans le cadre de l'appel à projets international lancé par la Poste Immo, le 1<sup>er</sup> mars 2018. La décision d'autoriser la transformation du Palais du commerce avait été actée par le conseil municipal en 2016.

« Nous avons fait le choix, pas si courant que ça dans la démarche d'association entre une grande entreprise et une collectivité, de lancer cet appel à projet plutôt que de céder simplement le bâtiment à un opérateur immobilier, souligne Remi Feredj, directeur de la Poste Immo. Notre volonté était bien de proposer un programme d'une grande diversité au service des Rennais. »

Finalement, trois projets ont été sélectionnés, et, le 5 février dernier, c'est un jury de neuf personnes, composé des porteurs du projet mais aussi de trois élus, dont la maire Nathalie Appéré et trois autres personnes qui



Antoine Frey et Rémi Feredj

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

ont fait leur choix final.

Des voix se sont alors élevées pour s'étonner qu'il n'y ait pas eu une consultation plus large pour le choix du public. En clair, pourquoi, par exemple, les Rennais n'ont pas été consultés pour choisir le projet qui leur paraissait le plus intéressant pour leur ville. « Nous avons procédé à des enquêtes pour savoir ce que les

Rennais voulaient pour ce site », assure Antoine Frey. Des dizaines de personnes auraient été interrogées.

Une consultation plus populaire ? A priori, ça aurait été sans doute trop lourd à organiser d'autant qu'il s'agit tout de même d'un projet privé. Le risque de partir sur des débats sans fin aussi.

Samuel NOHRA.



« Comme un lieu fédérateur ».

| CRÉDIT PHOTO : ENGRAM-KREATION